



N° de résolution
ou annulation

Formules d'Adresses CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-104MMP

R-2021-11-206

Séance
extraordinaire du 25
novembre 2021

Quorum

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-d'Otis

FOURNISSEUR	MONTANT	DESCRIPTION
Napa	572,92 \$	Matériel
Nord-Flo	11 103,14 \$	Surpresseur
Perron télécom	252,62 \$	Câble
Pétrole RL	595,15 \$	Essence
Rémi Pilote	500,00 \$	Remboursement dépôt fosse
Pneu mobile	405,86 \$	Pose pneus
Pièces d'autos PL	183,52 \$	Phares
Potvin et Bouchard	6 779,52 \$	Matériel
Protek O Max	1 932,04 \$	Matériel santé publique
Le Quotidien	801,38 \$	Avis public
Régie des matières résiduelles	5 380,90 \$	Quote-part
Robitaille équipement	523,60 \$	Équipement camion
Services sanitaires R Bonneau	879,57 \$	Location et transport roll-off
Siemens	375,97 \$	Projet caserne
SPI Sécurité	517,39 \$	Inspection équipement
Stantec	7 185,94 \$	Plan d'aménagement
Trafic innovation	2 305,25 \$	Panneau solaire
Transport Gérold inc	4 187,48 \$	Matériel
Transport Extra	287,44 \$	Projet SNF
Vanex inc	467,95 \$	Vanne fontaine eau potable
Vénitiennes 83 inc	1 666,73 \$	Toiles
Bell mobilité	264,48 \$	Cellulaires
Personnel électoral	6 040,00 \$	Élections
Salaires D.A.S. septembre/octobre 2021	100 015,30 \$	Salaires D.A.S. septembre/octobre 2021
Total des dépenses	477 808,27 \$	

CERTIFICAT DE CRÉDIT

Je, soussignée, Hélène Gagnon, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie sous mon serment d'office que les crédits sont disponibles pour le paiement des dépenses autorisées ci-dessus et figurant dans le présent procès-verbal. Fait et donné à Saint-Félix-d'Otis, ce 15 novembre 2021.

Hélène Gagnon, directrice générale et secrétaire-trésorière

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

Des questions sont posées par des citoyens. Monsieur Jean-Marie Claveau dépose une motion de blâme contre la présidente d'élection.

11. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par madame la conseillère Johanne Bergeron, appuyée par monsieur le conseiller Martin Côté, et résolu à l'unanimité des membres présents de lever la séance. La séance est donc levée.

Pierre Deslauriers, maire Hélène Gagnon, directrice générale et sec-trés.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 25 NOVEMBRE 2021

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Félix-d'Otis tenue le 25 novembre 2021 par voie audiovisuelle.

QUORUM

Sont présents :
Monsieur Pierre Deslauriers, maire
Monsieur Pierre Dufour, conseiller siège numéro 1
Madame Johanne Bergeron, conseillère siège numéro 2
Monsieur Karl Routhier, conseiller siège numéro 3
Monsieur Jean-Guy Waltzing, conseiller siège numéro 4
Monsieur Martin Côté, conseiller numéro 5
Madame Andrée Bergeron, conseillère siège numéro 6

Formant quorum sous la présidence de monsieur Pierre Deslauriers, maire.

Assiste également à la séance, madame Hélène Gagnon, secrétaire-trésorière et directrice générale.



N° de résolution
ou annotation

Avis de convocation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-d'Otis

ORDRE DU JOUR

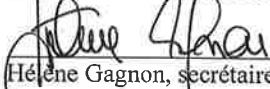
1. Mot de bienvenue du maire et constat du quorum.
2. **Administration**
 - 2.1 Adoption de la procédure de huis clos par téléconférence
 - 2.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. **Résolutions**
 - 3.1 Offre d'achat pour une portion du lot 6 415 404
 - 3.2 Mandat à Mathieu Tremblay de Chiasson et Thomas pour un certificat de localisation
4. Levée de l'assemblée

AVIS DE CONVOCATION

Avis vous est donné par la présente qu'une séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Félix-d'Otis est convoquée, par moi, Hélène Gagnon, directrice générale et secrétaire-trésorière de ladite municipalité. Cette séance se tiendra le jeudi 25 novembre 2021, par voie audiovisuelle. Les sujets à l'ordre du jour sont :

1. Mot de bienvenue du maire et constat du quorum.
2. **Administration**
 - 2.1 Adoption de la procédure de huis clos par téléconférence
 - 2.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. **Résolutions**
 - 3.1 Offre d'achat pour une portion du lot 6 415 404
 - 3.2 Mandat à Mathieu Tremblay de Chiasson et Thomas pour un certificat de localisation
4. Levée de la séance

Fait et donné à Saint-Félix d'Otis, ce 22^e jour de novembre 2021


Hélène Gagnon, secrétaire-trésorière et directrice générale

1. MOT DE BIENVENUE ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après avoir constaté le quorum et confirmé que l'avis de convocation avait été signifié à tous les membres du conseil, monsieur le maire ouvre la séance extraordinaire en souhaitant la bienvenue.

2.1 ADOPTION DE LA PROCÉDURE DE HUIS CLOS PAR VOIE AUDIOVISUELLE

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois;

CONSIDÉRANT l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par voie audiovisuelle.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Karl Routhier, appuyé par madame la conseillère Johanne Bergeron, et résolu à l'unanimité des membres présents : « Que le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par voie audiovisuelle. »

2.2 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur le conseiller Martin Côté, appuyé par madame la conseillère Andrée Bergeron, et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter l'ordre du jour tel que lu.

3. RÉSOLUTIONS

3.1 OFFRE D'ACHAT POUR UNE PORTION DU LOT 6 415 404

Considérant que la municipalité de Saint-Félix-d'Otis veut régler le sentier de motoneige et du quad;

Considérant que la municipalité de Saint-Félix-d'Otis est intéressée à acquérir une portion du lot 6 415 404 qui représente le sentier de motoneige et du quad;

R-2021-11-207

R-2021-11-208

R-2021-11-209



N° de résolution
ou annotation

Formules d'Affaires CCL (418) 685-2175 / 1-800-463-4578 — M-1041IMP

R-2021-11-210

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-d'Otis

Considérant que monsieur Patrick Talbot est intéressé à vendre une portion du lot 6 415 404 à la municipalité de Saint-Félix-d'Otis afin de régler définitivement le sentier de motoneige et du quad;

Considérant que la municipalité de Saint-Félix-d'Otis veut acquérir une portion du lot 6 415 404 appartenant à monsieur Patrick Talbot, d'une superficie d'environ 15 X 321 m pour un total d'environ 4 815 m²;

Il est proposé par madame la conseillère Johanne Bergeron, appuyée par monsieur le conseiller Pierre Dufour, et résolu à l'unanimité des membres présents ce qui suit :

L'offre d'achat est de 25 000 \$ aux conditions suivantes;

La municipalité de Saint-Félix-d'Otis cèdera une servitude passage à monsieur Talbot;

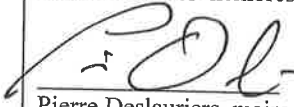
L'offre est valable jusqu'au 15 décembre 2021;

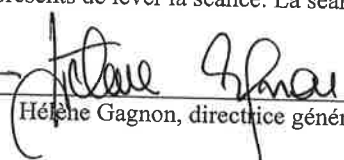
La dépense de 25 000 sera affectée au surplus accumulé de la municipalité de Saint-Félix-d'Otis.

Le conseil mandate le maire, monsieur Pierre Deslauriers, et la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Hélène Gagnon à signer tous les documents afférents dans le cadre de la vente de l'immeuble désigné.

4. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par madame la conseillère Johanne Bergeron, appuyée par monsieur le conseiller Pierre Dufour, et résolu à l'unanimité des membres présents de lever la séance. La séance est donc levée.


Pierre Deslauriers, maire


Hélène Gagnon, directrice générale et sec-trés.